

REGLEMENT DE LA JOURNEE

TRJC du 20 juin 2015 à Saint-Loup Organisation « Union Cycliste Varennes Saint Pourçain »

- ▶ Le respect du règlement du TRJC 2015 établi par le comité d'Auvergne ce doit d'être respecté et sera la base de la réglementation de cette épreuve
- ▶ Afin d'être classé, le coureur devra participer aux deux épreuves proposées.
- ▶ En dehors de son déroulé de compétition aucun cycliste ne sera accepté sur la zone de compétition sous peine de déclassement (Zone de Sprint, et Circuit de Course)
- ▶ Le port du casque est obligatoire sur le site de compétition pour tout compétiteurs sur un vélo, même hors compétition (échauffement, déplacements, etc..)
- ▶ La présence des coureurs à la cérémonie protocolaire en tenue (maillot de club) est obligatoire.
- ▶ Classement:
 - Le classement final de la journée participera au classement du TRJC 2015
 - Le classement final de la 5ème manche de ce TRJC sera établi par addition des points marqué sur les épreuves de sprints et route.
 - Le coureur ayant marqué le moins de point (par addition des deux épreuves) sera le vainqueur.
 - En cas d'égalité, de points, le classement de l'épreuve de route départagera les coureurs concernés par l'égalité.

REGLEMENT DE L'EPREUVE DE "SPRINTS"

TRJC du 20 juin 2015 à Saint-Loup Organisation « Union Cycliste Varennes Saint Pourçain »

- ▶ Le respect du règlement du TRJC 2015 établi par le comité d'Auvergne ce doit d'être respecté et sera la base de la réglementation de cette épreuve
- ▶ Epreuve de Sprint départ arrêté sur une distance de 200 mètres.
- ▶ Départ sous ordre des « starters » et tenu par un membre de l'organisation
- ▶ Epreuve non-chronométré avec classement établi par la place à l'arrivée.
- ▶ Série de 6 coureurs pour les qualifications (effectif modulable par l'organisateur en fonction du nombre d'engagés)
- ▶ Le tableau de passage sera affiché au podium pour les séries et phases finales.
- ▶ En cas d'absence au départ, le coureur sera disqualifié de l'épreuve de sprint.
- ▶ Aucun coureur ne sera accepté sur son vélo sur la zone de sprint en dehors du cadre de son passage en épreuve afin d'éviter tout accident.
- ▶ Contrôle des Braquets:
 - Un contrôle de braquet sera effectué avant le départ des séries
 - Des contrôles aléatoires pourront être effectués à la demande des arbitres ou de l'organisateur.
 - L'absence de contrôle de braquet empêchera le départ de l'épreuve du coureur.
 - En cas de braquet modifié, constaté sur un contrôle inopiné, le coureur sera disqualifié de l'épreuve de sprint.
- ▶ Classement:
 - Le tournoi suivra le déroulé du tableau joint en annexe.
 - Le vainqueur marquera 1 Point, le second 2 points, le troisième 3 points, et ainsi de suite jusqu'au dernier coureur classé.
 - Le vainqueur sera donc le coureur ayant marqué le moins de points
 - Ce classement sera donc le classement provisoire à la mi-journée, et participera par addition des points avec

REGLEMENT DE L'EPREUVE DE "ROUTE"

TRJC du 20 juin 2015 à Saint-Loup

Organisation « Union Cycliste Varennes Saint Pourçain »

- ▶ Le respect du règlement du TRJC 2015 établi par le comité d'Auvergne ce doit d'être respecté et sera la base de la réglementation de cette épreuve
- ▶ Course sur route classique sur un circuit à effectuer un certain nombre de fois en fonction de la catégorie
- ▶ Départ pied au sol sous ordre des « starters »
- ▶ Epreuve avec classement établi par la place à l'arrivée
- ▶ En cas d'absence au départ, le coureur sera disqualifié de l'épreuve de Route
- ▶ Contrôle des Braquets:
 - Un contrôle de braquet sera effectué avant le départ la course
 - Des contrôles aléatoires pourront être effectués à la demande des arbitres ou de l'organisateur à la fin de l'épreuve
 - L'absence de contrôle de braquet empêchera le départ de l'épreuve du coureur.
- ▶ Classement:
 - Le classement sera effectué selon l'ordre de passage de la ligne à la fin du nombre de tour déterminé pour la catégorie.
 - Le vainqueur marquera 1 Points, le second 2, le troisième 3, le quatrième 4, le cinquième 5, le sixième 6 et ainsi de suite jusqu'au dernier coureur franchissant la ligne d'arrivée
 - Ce classement sera donc le classement provisoire de la mi-journée, et participera par addition des points avec l'épreuve de sprints, à établir le classement général de la manche du TRJC.